

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CONSEILLERS EN EXERCICE :	35
PRESENTS :	29
ABSENTS :	6
POUVOIRS :	5
VOTANTS :	34

CONVOQUES LE : 10 FEVRIER 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2012

L'an deux mil douze le seize février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur André BOYER, Madame Muriel BARDON, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Christine FLECK, Monsieur Antoine GOETZMANN, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Marc DUSAUTOIR, Madame Françoise FLEURY, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Marie TISSIER, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Alain FOURQUIN, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Loïc GRIVEAU, Madame Sarah BENHAMOU, Madame Carole ROUAN, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Dominique LEBRETON, Monsieur Thierry ODEN, Monsieur Charles KLINZING, Monsieur Jean-Paul CHONION.

ABSENTS EXCUSES : Madame Josyane MELEARD, Madame Maryse DOUTRELANT, Monsieur Emmanuel COUTHON, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Anne AUDA.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Jorge DOS SANTOS.

POUVOIRS DE :	Madame Josyane MELEARD	à	Madame Françoise FLEURY
	Madame Maryse DOUTRELANT	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Monsieur Emmanuel COUTHON	à	Madame Raymonde FARADE
	Monsieur Bruno WITTMAYER	à	Monsieur Dominique LEBRETON
	Madame Anne AUDA	à	Monsieur Charles KLINZING

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Antoine GOETZMANN, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget Assainissement 2012.
2. Le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget Eau 2012.
3. Le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget Location de salles 2012.
4. Le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget RPA 2012.
5. Le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire – Budget Ville 2012.
6. L'assujettissement à la TVA de la salle « Horizon » pour ses activités « spectacles » et « locations » a été adoptée à l'unanimité.
7. Le remboursement d'une facture EDF relative au bâtiment située au 19, rue Robert Schuman a été adopté à l'unanimité.
8. La prolongation du délai du contrat de gestion relatif aux travaux de requalification de la zone industrielle a été adoptée à l'unanimité.
9. Le règlement du concours du premier festival BD d'Ozoir-la-Ferrière a été adopté à l'unanimité.
10. La dénomination du terrain de pétanque situé rue Louis Armand - « Boulodrome Marko MARKOVIC » a été adoptée à l'unanimité.
11. Le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création d'une médiathèque à la Ferme Pereire – Désignation de l'attributaire a été adopté à l'unanimité.
12. La modification du Tableau des emplois communaux a été adoptée à l'unanimité.
13. Le Conseil Municipal a pris acte du compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 17 FEVRIER 2012

LE MAIRE,
JEAN-FRANÇOIS ONETO.